



A partir du vendredi 13 octobre : Arrêt d'activités de toute la médecine libérale

Chère consœur, Cher confrère,

À partir du vendredi 13 octobre 2023, un grand mouvement d'arrêt d'activités de toute la médecine libérale va débiter.

Quelle que soit votre spécialité, quelle que soit votre génération, quel que soit votre lieu d'exercice en cabinet ou en établissement, **c'est l'ensemble des médecins libéraux qui se mobiliseront afin de démontrer leur rôle primordial et indispensable dans notre système de santé.**

Oubliés depuis trop longtemps, ignorés pendant la crise sanitaire ! Le gouvernement se contente d'un règlement arbitral minimal et soutient une loi Valletoux qui n'apporte que des contraintes supplémentaires à l'exercice libéral.

Tout a été essayé, chacun de nous a fait des propositions constructives, or rien n'a été possible. Pire que tout, la seule réponse du gouvernement est la désespérante loi Valletoux (obligation pour les spécialistes libéraux de prendre astreintes et gardes à l'hôpital public, départ à la retraite sous contrôle de l'ARS, pouvoir administratif de l'ARS augmenté ...).

Aujourd'hui nous n'avons malheureusement pas d'autre solution que de créer un rapport de force, par la mise à l'arrêt de nos activités qui aura immédiatement des conséquences pour la population et qui démontrera le rôle incontournable de la médecine libérale dans notre système de santé.

Nous avons **2 objectifs** très clairs :

- 1- Reprendre les négociations conventionnelles** avec les moyens suffisants pour valoriser l'exercice libéral ;
- 2- Revoir complètement l'esprit de la loi Valletoux** et en faire un atout pour la médecine libérale et l'accès aux soins.

Nous avons averti depuis plusieurs mois de notre mouvement, **personne ne pourra dire qu'il a été mis devant le fait accompli, les pouvoirs publics ayant été largement prévenus.**

Nous devons maintenant nous **organiser** :

- en **annulant** les rendez-vous prévus,
- en **déprogrammant** les actes techniques et les interventions programmées
- et en **expliquant** la situation aux patients.

C'est hélas à ce prix que nous démontrerons notre rôle indispensable dans notre système de santé. C'est hélas à ce prix que les pouvoirs publics prendront conscience de notre efficacité et de notre rôle primordial pour l'accès à des soins de qualité pour tous et sur tout le territoire.

Nous ne pouvons plus hésiter aujourd'hui : notre responsabilité est engagée, **nous avons le devoir de participer à la refondation de notre système de soins avec une médecine libérale forte, reconnue et valorisée**. Ce n'est pas une journée d'arrêt d'activités, ce n'est pas une manifestation à Paris des médecins en colère qui changera la donne. C'est en créant une véritable "crise sanitaire" que les pouvoirs publics réagiront.

Nous organiserons une conférence de presse nationale début septembre pour continuer à alerter les médias et la population.

Nous sommes à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Merci de votre participation et de votre mobilisation.

Bien confraternellement



Dr Philippe
CUQ



Dr Patrick
GASSER



Dr Bertrand
DE ROCHAMBEAU



Dr Loïc
KERDILES



UNION SYNDICALE
AVENIR SPÉ – LE BLOC

Liste des signataires AVENIR SPE : Luc Sulimovic, président du Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV) ; Brigitte Virey, présidente du Syndicat National des Pédiatres Français (SNPF) ; Thierry Bour, président du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF) ; Etienne Fourquet, président du Syndicat National des Anesthésistes-Réanimateurs de France (SNARF) ; Vincent Pradeau, président du Syndicat National des Cardiologues (SNC) ; Bruno Stach, président du Syndicat de l'Appareil Respiratoire (SAR) ; Jean-Pascal Devailly, président du Syndicat Français des Médecins Physique et de Réadaptation (SYFMER) ; Hélène Le Hors, président du Syndicat Français des Chirugiens Pédiatres (SCPF), Lionel Barrant, président du syndicat Les biologistes médicaux (Les BIOMED) ; Florence Suy, vice-présidente du Syndicat national des médecins infectiologues (SNMInf) ; Jean-Philippe Masson, président de la Fédération National des Médecins Radiologues (FNMR) ; Philippe Camparo, président du Syndicat des Médecins Pathologistes Français (SMPF) ; Claude Gernez, membre du Syndicat National des Psychiatres Privés (AFPEP-SNPP) ; Coralie Jean, présidente du Syndicat National des Gériatres Libéraux (SNGL).